

**Sport** On attend beaucoup des structures associatives, mais on leur donne peu. La baisse des subventions pourrait être fatale à certaines

# Associations sportives : on veut tout !

**D**es inconditionnels du football aux volleyeurs occasionnels, en passant par les passionnés de voile, le mouvement sportif comptait plus de 16 millions de licenciés en 2007. Et c'est avant tout le monde associatif qui favorise la pratique du sport. Au total, environ 264 000 associations proposent de multiples disciplines, sous différentes formes, de la compétition aux loisirs, en passant par le sport-santé.

Ce chiffre recouvre des réalités très différentes tant missions et activités sont variées. Elles vont de la structuration d'un secteur sportif à l'organisation d'une pratique spécifique. Ce sont les petits clubs qui forment le gros des troupes : 48 % des associations sportives ont un budget annuel inférieur à 10 000 euros.

« Les associations sportives s'autofinancent pour l'essentiel, grâce aux cotisations de leurs membres. Les subventions, qui ne représentent qu'un quart du financement, sont avant tout locales, souligne André Leclercq, vice-président du Comité national olympique sportif français (CNOSE), délégué au sport et à la société. Le mouvement associatif a grandi plus vite que le budget de l'Etat et, dans la vie de ces associations, le rôle des collectivités locales est primordial : elles apportent les deux tiers des subventions. » Si certaines associations peuvent compter sur des sponsors ou sur les revenus de petites activités – buvette en marge d'un tournoi, ventes de tee-shirts... –, l'aide de l'Etat et des collectivités locales reste indispensable.

Ainsi, la ville de Paris a consacré en 2009 plus de 3,2 millions d'euros de subventions à 620 associations sportives. « Les associations peuvent soit bénéficier de subventions pour mettre en œuvre un projet sportif, soit répondre à des



Entraînement à l'escalade au gymnase Alice-Millat, à Paris. BORIS HORVAT/AFP

appels d'offres et remporter les marchés », rappelle Arnaud Stozentbach, chef du service des affaires et juridiques de la direction de la jeunesse et des sports de la ville.

## 10 % à 12 % des activités

C'est notamment le cas pour les activités périscolaires. Les associations sportives jouent un rôle majeur dans l'animation du temps qui suit l'école (de 16 heures à 18 heures), essentiellement dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Dans le dispositif à destina-

tion des écoliers et collégiens des zones d'éducation prioritaire, le sport représente entre 10 % et 12 % des activités.

L'aide des collectivités passe également par l'attribution de créneaux horaires pour utiliser les équipements municipaux, comme les gymnases, les piscines, les cours de tennis. A Paris, près de 2 200 associations en bénéficient.

« On attend beaucoup des associations sportives, on leur confie un rôle éducatif, social. Pourtant, la plupart sont aujourd'hui dans des

situations financières incertaines et ne savent pas de quels moyens elles disposeront l'an prochain. Les collectivités locales ont moins de moyens financiers », résume Maurice Gebauer, président de l'Office municipal des sports de Sevran (Seine-Saint-Denis). « La baisse des subventions est inquiétante, ajoute-t-il. A moyen terme, cela risque de remettre en cause l'ensemble des activités connexes des associations, l'organisation de tournois, de rencontres... voire leur existence même. »

Du côté des aides de l'Etat, les associations peuvent, à condition d'être agréées par le ministère, se tourner vers le Centre national pour le développement du sport (CNDS). En 2009, celui-ci a consacré 137,5 milliards d'euros aux associations sportives, soit 60 % de son budget.

Pour 65 % des associations, les subventions du CNDS ne dépassent pas 1 500 euros par an. « J'ai reçu cette année une subvention pour le club de gymnastique dont je m'occupe, mais je ne sais pas si

## Sport, culture et loisirs : 60 % des associations

### Répartition par secteur d'activité, en nombre d'associations

Action humanitaire :	40 800 (4 %)
Action sociale/santé :	123 800 (11 %)
Défense droits/causes :	170 700 (15 %)
Education/formation/insertion :	44 800 (4 %)
Sports :	264 700 (24 %)
Culture :	204 800 (19 %)
Loisirs :	196 100 (18 %)
Economie, développement local :	40 600 (4 %)
Autres :	13 700 (1 %)
<b>Total :</b>	<b>1 100 000 (100 %)</b>

Source : « Le Paysage associatif français », ministère de la santé, de la jeunesse et des sports, novembre 2007

elle sera reconduite l'an prochain. Au niveau national, la tendance générale va vers un soutien du sport d'élite au détriment du sport pour tous, s'inquiète Maurice Gebauer. Pour les petites associations, la solution passera peut-être par une mutualisation des moyens au niveau intercommunal, comme, par exemple, se partager l'achat des équipements ou le coût de manifestations. »

Le revers de la médaille, c'est qu'il ne sera plus forcément possible de faire le sport de son choix dans sa ville. « Avec toutes les conséquences que cela implique, comme les besoins en termes de transports », souligne Maurice Gebauer. Un argument qui sera peut-être entendu au moment où la Conférence internationale de Copenhague sur le climat mobilise l'attention des dirigeants de la planète. ■ Catherine Petillon

## Vélo et capoeira à l'hôpital

### Roubaix

Envoyé spécial

Des enfants qui rient et d'autres qui pleurent, leurs dessins accrochés au mur. Un pavillon pédiatrique comme un autre, celui de l'hôpital Victor-Provo, à Roubaix (Nord). Accompagné de ses frères et de sa mère, Bryan, 8 ans et trop bien en chair, fait mine d'admirer le puzzle géant qui trône dans le hall d'accueil. En réalité, il longne sur cette porte fermée, à quelques mètres de lui. Il n'ose pas la franchir, alors on vient le chercher. Sitôt de l'autre côté, le voilà qui ôte ses chaussures et retrouve ses copains de jeu, tous en jogging, comme lui : Bryan est dans une salle de sport, mais à l'hôpital. Aujourd'hui, ce sera musculation, basket et balle au prisonnier. Ce mercredi de fin novembre, il pleut. Quelques mois plus tôt, au soleil, les enfants dansaient la capoeira (danse-art martial brésilien) sur la piste de l'héliport. Arc-bouté sur les pédales d'un vélo d'appartement, Bryan est désormais en plein effort : « Je veux jouer au foot dans un club. Je viens ici pour perdre du poids. » Faire découvrir les plaisirs du sport aux enfants malades, c'est la volonté de Brigitte Drumez, présidente de l'association Des étoiles dans les yeux. « Nous essayons de leur donner envie de bouger et de les inciter à s'inscrire dans un club de sport »,

souligne cette blonde énergique de 52 ans. Depuis la création de l'association, en mars 2008, une trentaine d'enfants de 3 à 17 ans, souffrant de cancer, d'asthme, de diabète et, surtout, d'obésité, peuvent transpirer à l'hôpital. « Sans cette aide bénévole, nous aurions proposé une prise en charge plus classique et moins pratique de la lutte contre

## Des étoiles dans les yeux fait découvrir les plaisirs du sport aux enfants malades

le surpoids. Convaincre les jeunes avec des activités concrètes est beaucoup plus efficace que de leur parler uniquement de restrictions alimentaires », affirme le docteur Hubert Ythier, chef du service pédiatrique. C'est lui qui a demandé à Brigitte Drumez de relancer la salle de sport du pavillon, qui, faute de moyens humains et financiers, somnolait depuis deux ans. Pour l'instant, deux salles existent dans les hôpitaux du département du Nord : une à Roubaix, l'autre à Somain, à l'autre bout de la métropole lilloise. Une troisième devrait ouvrir début 2010, à Douai, grâce à l'énergie de la douzaine de bénévoles de l'association, soutenue à hauteur de 6 550 euros annuels par le

conseil général du Nord dans le cadre du Plan santé cancer. « Une salle coûte 15 000 euros. Nous devons gagner des bourses et des concours pour nous développer », constate Brigitte Brumez, qui tient absolument à ne pas dépenser en frais de fonctionnement plus de 30 % des sommes perçues : « Pas de voyages en première classe, pas de restaurant. En vingt ans de vie associative, j'ai vu trop de choses qui m'ont fait hurler et pleurer. » Une éthique qui semble porter ses fruits : Des rêves plein les yeux a déjà glané 27 000 euros de récompenses diverses. Et elle vient de se voir propulsée lauréat national de l'Agence de l'éducation par le sport.

En plus des séances à l'hôpital, les 150 bénévoles organisent des sorties familiales. Certains enfants malades sont allés à l'Enduro du Touquet, les pieds dans le sable de la Côte d'Opale, avec les champions de motocross. D'autres se sont déplacés plus au nord, pour les Quatre jours cyclistes de Dunkerque. Les enfants ont pu participer à l'échauffement des athlètes. « Cela leur permet de se rendre compte des efforts et des sacrifices réalisés par les champions. Ils font naturellement le lien avec leurs propres douleurs. » Brigitte Drumez parle en connaissance de cause. Sa fille est une lutteuse, médaillée aux championnats d'Europe. ■

Julien Dupont

## Lille Métropole Athlétisme « fatigue »

### Lille

Correspondance

Dans son bureau de la rue de Wazemmes, à Lille, Serge Leroy soulève des piles de documents, tourne de grandes feuilles, pointe des graphiques au mur... Le président du Lille métropole Athlétisme (LMA), qui dirige aussi le club omnisports de l'ASPTT locale, tout en assumant les fonctions de secrétaire général de l'office municipal des sports lillois – trois activités bénévoles –, avoue sa fatigue. « A 62 ans, ces multiples charges commencent à me peser, mais je ne vois personne pour prendre le relais : gérer un grand club amateur est beaucoup trop lourd. »

Le LMA, union de l'ASPTT Lille et de l'US Tourcoing, est classé premier club français pour l'ensemble des catégories d'âge. Pour autant, il ne parvient pas à attirer d'aides privées. Si une poignée d'athlètes français rassemblent des sponsors sur leurs noms, les clubs d'athlétisme n'intéressent personne. « 80 % de notre budget annuel de 640 000 euros vient de subventions des collectivités, estime M. Leroy. Et 20 % de recettes internes : cotisations de nos 700 adhérents, buvettes... » Pour établir ce budget, le club doit monter... quarante et un dossiers de demandes de subvention ! Le temps passé à remplir ces papiers est conséquent : « Les plus simples demandent au minimum deux heu-

res, mais le plus gros dossier, répondant aux nouveaux critères du Centre national de développement du sport, m'a pris 50 heures ! Et j'ai des années d'expérience. De nombreux clubs renoncent à s'y plonger, ou envoient trop tard les documents. Cette année, les sections volley-ball et tennis de table de l'ASPTT n'ont rien touché car la date butoir était dépassée. »

Beaucoup de clubs de quartier en difficulté sont incapables de remplir ces dossiers, faute de dirigeants formés ou informés. En réalité, les clubs les mieux organisés montent autant de dossiers aussi pour s'attirer les bonnes grâces des collectivités. Ils prouvent ainsi qu'ils peuvent prendre en charge des actions relevant de l'action sociale et de l'éducation par le sport.

## « Nous nous substituons au rôle de l'Etat »

Serge Leroy  
président du LMA

« Nous nous substituons au rôle de l'Etat, constate M. Leroy. Il y a un glissement évident vers le social. Quand les dirigeants et les bénévoles du club appuient des triathlons scolaires ou des épreuves périscolaires, en organisant par exemple l'Urban Cross à Lille-Sud, ou des actions d'éveil dans les quartiers DSU (déve-

loppe social urbain), c'est autant de fonctionnaires que l'Etat ou les collectivités économisent. » Le sport en milieu carcéral, l'insertion des handicapés, voilà des domaines proposés aux clubs. « Mais est-ce notre vocation ? Nous ne sommes même pas sûrs d'en tirer un bénéfice financier pour ce qui reste notre objectif premier : la compétition sportive. »

Dans le budget annuel de 640 000 euros, une seule « enveloppe » vient du privé : 15 000 euros, apportés au LMA par les Eaux du Nord. Encore est-elle liée à l'engagement du club dans l'organisation de courses sur routes municipales, tels le semi-marathon de la braderie et la course de la Déesse (féminine). Ces épreuves, irriguées par les Eaux du Nord, attirent les édiles locaux, intéressés par l'animation créée dans leur ville.

« C'est donnant-donnant. Si un club veut obtenir de l'argent des collectivités, il doit prouver d'une part que son élite apporte une bonne image à la ville et que, d'autre part, il œuvre socialement. La situation s'est retournée : nous avions par exemple créé volontairement le semi-marathon de Lille, parce que la course sur route fait partie de l'athlétisme, et pour amener des bénéfices au club. Désormais, cette organisation est obligatoire, sous peine de perdre une partie de nos subventions. » ■

Geoffroy Deffrennes